



ÉDITO

Nous avons choisi dans ce numéro de donner la parole aux médecins. Après avoir en vain essayé d'obtenir en conseil municipal des informations précises sur l'avancée de ce dossier, nous avons sollicité de leur part un rendez-vous. À l'issue d'un long échange avec eux au mois d'avril, ils nous ont confié deux des courriers envoyés au maire et nous ont autorisé leurs publications. C'est le fruit de cette enquête que vous pouvez lire dans nos colonnes.

Nous espérons, au moment où vous aurez notre bulletin d'information en main, que la situation sera définitivement réglée et que le bâtiment en construction ne sera pas voué à rester quasiment vide ! Notre groupe assume et continuera d'assumer ce combat pour une médecine de proximité et de qualité au service de tous les Coigniériens. On voit combien dans ce dossier les priorités et les influences des uns et des autres jouent. La nouvelle mairie n'était pas encore achevée que déjà le directeur de l'école élémentaire Bouvet emménageait dans un magnifique pavillon, tandis que le centre médical, pourtant décidé en 2009 à la suite de notre pétition, était encore au stade du projet.

Autre sujet qui fait en ce moment l'actualité : la baisse des impôts et des tarifs de 10 %. Cette mesure décidée au budget 2013, qui avait été précédée d'une hausse de 5 % en début de mandat, vient nous rappeler que l'élection municipale approche. Nous avons voté cette délibération, comme vous pourrez le lire plus loin, sans être dupes de la manœuvre. Au final, les Coigniériens ont trop payé pendant cinq ans. Nous estimons au moins ce surcoût à 200 000 € par an ! Il ne reste plus qu'à espérer que cette décision n'est pas un trompe-l'œil, comme semble le laisser supposer la baisse très modeste des tarifs sur l'année 2013. En fait, elle ne sera effective qu'à partir de juillet pour le centre de loisirs et septembre pour les autres services ; et non sur un an comme le laisse entendre la délibération du conseil municipal ! Dans cette période particulièrement difficile, nous pouvons néanmoins aborder l'été en nous disant que c'est toujours ça de pris !

Nous vous souhaitons à chacune et à chacun quelques moments de détente et de plaisirs estivaux. Si vous ne partez pas en vacances, nous vous invitons à une promenade sur le GR11 qui devrait bientôt retrouver tout son charme.

Bonne lecture et très bon été.

✚ **Danielle Lugnier,**
Coignières Pour Tous.

CENTRE MÉDICAL : LA PAROLE AUX MÉDECINS



Le nouveau centre médical devrait sortir de terre d'ici la fin de l'année 2013. Si nous pouvons nous réjouir tant notre action fut déterminante pour convaincre le maire du bien fondé de cette opération, il reste encore beaucoup d'incertitudes. La première, et pas des moindres : **ce bâtiment sera-t-il un jour occupé par les médecins de Coignières ?**

Vous vous souvenez de la détermination qui a été la nôtre pour défendre une médecine de proximité dans notre commune au moment où le centre médical Ambroise Paré commençait à être abandonné par ses médecins. Confrontés aux exigences d'accessibilité voulues par la loi Handicap de 2005 très coûteuses et difficilement réalisables à partir du bâtiment actuel, ces derniers n'avaient plus comme perspective que d'aller s'installer ailleurs.

Ils étaient encouragés par le maire qui expliquait jusque dans la presse qu'il n'était pas question de les aider : cela relevait d'une « affaire privée » que la municipalité n'avait pas vocation à gérer, et peu importe si « cette affaire privée » rendait un véritable service public. Alors que toutes relations étaient rompues avec les médecins, il aura fallu notre pétition signée par près d'un millier d'entre vous, pour que le maire reprenne contact avec eux en 2009 et annonce son intention de construire un bâtiment permettant de les accueillir.

Dans un courrier adressé au maire, les docteurs Burnel, Fleury et Siwek lui rappellent son changement de pied : **« Regardant rétrospectivement le chemin parcouru (...), il apparaît clairement que le « coup d'envoi » du nouveau centre médical de Coignières date de 2009, et coïncide avec la pétition dont vous fûtes destinataire. Avec plus de**

1 000 signatures, elle a inscrit le projet à l'ordre des sujets sensibles de politique locale (...). Nous avons, à l'époque, interprété ce score (...) comme la reconnaissance de notre utilité. Vous-même, aviez pris la mesure de cette demande forte, et politiquement porteuse. À cette date (fin 2009), nous avons renoncé à tout projet local, mais vous nous avez alors convoqués et annoncé votre projet de construire un nouveau centre médical à Coignières»⁽¹⁾.

La situation semble alors s'éclaircir: le spectre d'une disparition de l'offre de soins est écarté. La perspective d'un bâtiment aux normes exigées par la loi rend à nouveau notre commune attractive, et plusieurs médecins envisagent de s'installer pour remplacer ceux qui sont partis.

▣ Mais c'était sans compter une gestion particulièrement déplorable de ce dossier par le maire. Au lieu de réunir les médecins et d'entamer avec eux une concertation sur les besoins réels en mètres carrés (cabinets et espaces communs) pour un tel équipement, il confiait, après avoir visité une maison médicale sur son lieu de vacances, l'élaboration du projet à un architecte qui travaillera seul.

Les médecins, auxquels les plans ont fini par être présentés, s'étonnent notamment de l'importance des espaces communs. Ils imaginaient un projet plus modeste, moins coûteux et plus fonctionnel. Ils comprennent vite que le loyer risque d'être bien élevé et que le coût de revient du bâtiment sera supérieur au 1,1 million initialement annoncé. Nous en sommes aujourd'hui à 1,7 million d'euros : déjà 55% de dépassement !

La gestion des loyers est à l'avenant :

- Dans un premier courrier le maire l'évalue à 11 € le mètre carré, ce qui est dans les normes de ce type d'équipement public (voire un peu en dessous, si on les compare aux 12,5 € de la maison médicale d'Auffargis ou aux 13 € de celle d'Ablis).
- Quelques mois plus tard, il se ravise et propose la somme de 24,90 €.
- Les médecins refusent une telle augmentation, aussi en mai 2012 le maire leur fait-il une nouvelle proposition à 18,27 €.
- Sur ces bases, une nouvelle discussion s'entame. S'ils sont prêts à faire un effort, les médecins considèrent qu'ils ne peuvent pas aller au-delà de 13 €.

La mairie leur propose aujourd'hui 17 € du mètre carré. À l'heure où nous rédigeons cet article, la négociation n'a pas encore abouti et pourtant les travaux ont commencé.

Les praticiens médicaux, dans un nouveau courrier au maire, réaffirment leur position :

«Lors de la réunion en mairie du 12/07/2012, nous nous déclarions susceptibles d'assouplir raisonnablement notre position sur le montant des loyers, nous entendions par-là accepter un

prix au m² proche de votre proposition initiale, or les 17 € du m² que vous nous proposez aujourd'hui en sont fort éloignés, d'autant que les surfaces auxquelles ils s'appliquent sont surdimensionnées par rapport à nos demandes, en particulier le ratio surfaces collectives versus surface des bureaux (...). Il en résulte qu'aucun des associés du Centre médical Ambroise Paré n'est prêt à accepter ce montant»⁽²⁾.

▣ À l'image de la nouvelle mairie, le maire a voulu faire dans le grandiose, sans consulter les personnes intéressées, ni mener avec elles une négociation sérieuse, au risque de se retrouver avec sur les bras une structure en partie vide.

Il commence à s'en rendre compte et propose aujourd'hui de facturer aux médecins les locaux inoccupés pour 30% du loyer. On pourrait trop facilement accuser les médecins de faire de la surenchère à la baisse, ce que l'édile ne manque pas d'expliquer en conseil municipal quand nous l'interrogeons sur ce dossier.

Nous sommes étonnés de constater une fois de plus avec quel amateurisme cette affaire a été menée. Avec ou sans l'accord des médecins, il ne peut pas faire autrement que de réaliser les travaux dans la mesure où en plus de la maison médicale, ces nouveaux locaux accueilleront aussi la PMI, tandis que la crèche multi-accueil, dont l'opération est aussi lancée et financée, doit occuper tout l'espace laissé vacant rue de Neauphle.

Peut-on reprocher aux médecins de vouloir assurer la pérennité d'une structure essentielle aux Coigniériens en veillant à l'équilibre financier de leur activité ? **Comme ils l'écrivent au maire dans un courrier récent⁽³⁾, par loyauté à l'égard des Coigniériens avec qui ils ont tissé un attachement réciproque ancien, ces praticiens s'obstinent à rechercher les conditions propices à l'établissement d'une structure médicale qui ne reste pas une coquille vide, ni un gadget éphémère. Anticipant les changements considérables qui s'annoncent dans le domaine de la santé et de l'accès aux soins, ils visent la viabilité à long terme du projet, qui serait illusoire sans une attractivité forte pour les futurs professionnels de santé.**

Il appartient aujourd'hui au maire d'assumer la responsabilité de ses inconséquences et de conclure rapidement cette négociation. Il est probable qu'il n'ait pas apprécié de se voir dicter un choix qui n'était pas le sien à l'origine, mais les Coigniériens entendent conserver une offre de soins la plus étendue possible. Ils l'ont affirmé massivement en 2009 en signant notre pétition et n'ont pas changé d'avis quatre ans plus tard.

La qualité de vie dans notre commune dépend aussi d'un accès pour tous à une médecine de proximité. Le retard qui a été pris et les incertitudes qui ne sont pas encore toutes levées ont déjà entraîné le renoncement d'un dentiste qui était prêt à s'installer.

▣ Didier Fischer et Alain Oger.

^{(1) (2) (3)} *Courriers de Madame Burnel et de Messieurs Fleury et Siwek à Monsieur le Maire de Coignières, le 6 juin 2012 et le 13 avril 2013.*

UN BUDGET 2013 SPÉCIAL « CADEAU ÉLECTORAL »

Présenté lors du conseil municipal du 11 avril, l'examen du budget a retenu toute notre attention. Signalons d'emblée qu'il s'agissait du dernier budget avant les prochaines élections municipales de mars 2014.

▣ Ce qui domine, dans ce budget, c'est l'annonce de la baisse de 10% de l'ensemble des taux d'imposition et du coût des services municipaux. À quelques mois de l'échéance électorale, il est évidemment difficile de se laisser abuser par la manœuvre politique.

Bien sûr, nous approuvons cette mesure, et avons voté comme la majorité municipale les nouveaux taux de fiscalité. La situation est difficile pour une grande partie de la population, et bon nombre de nos concitoyens connaissent des fins de mois difficiles. Le taux de chômage dans notre commune dépasse les 11%. Ce geste peut donc soulager certains d'entre nous.

Il ne faudra pas pour autant en exagérer la portée, dans la mesure où l'impact réel sur le porte-monnaie restera faible. Si l'on prend la baisse totale de la taxe d'habitation (soit 69 741€), cela ne représente en moyenne que 40€ par foyer fiscal assujéti à cette taxe, et environ 100€ par foyer fiscal pour les propriétaires concernés par la taxe foncière.

Au final, il est probable que ceux qui profiteront le plus de cette mesure seront les entreprises de Coignières. Mais après tout, leur activité fait la richesse de notre commune et permet de maintenir depuis des décennies une imposition relativement basse pour les Coignériens.

C'est bien parce que nous approuvons cette baisse que nous sommes surpris qu'elle intervienne si tard. **Pourquoi avoir attendu la fin du mandat pour diminuer nos impôts? Cela aurait dû être fait depuis des années!**

N'oublions pas que ceux-ci avaient été augmentés de 5% en 2008. Si cette baisse intervient en 2013, cela veut dire que pendant 4 ans les Coignériens ont tout simplement trop payé. Sans risque pour la commune, tout en finançant la totalité du programme d'investissement, et en dégagant encore à chaque compte administratif des excédents, l'équipe sortante, aurait pu se dispenser de percevoir près de 200 000€ par an. L'étude des différents comptes administratifs depuis 2008 est édifiante.

Nous l'avons dit et répété lors de chaque discussion budgétaire: entre une gestion en « bon père de famille » et faire trop payer aux Coignériens, il y a une marge.

▣ Alors, pourquoi ce cadeau électoral? Sûrement pour faire oublier la dépense de plus de 6 000 000 € pour construire ce gigantesque bâtiment de la nouvelle Mairie et les 4 000 000€ d'emprunts qu'il faudra rembourser sur les 25 prochaines années?

Ou encore la construction du scandaleux pavillon/logement de fonction de l'instituteur et directeur d'école, adjoint de Monsieur le Maire? Maison et terrain que nous estimons aux environs de 550 000 à 600 000€, tout de même!

▣ Coignières Pour Tous.

IMPÔTS ET TARIFS: « AINSI FONT, FONT, FONT... LES PETITES MARIONNETTES... UN PETIT TOUR ET PUIS S'EN VONT » ?

Notre groupe, comme nous l'écrivons dans l'article ci-dessus, se félicite de la baisse des impôts et des tarifs municipaux de 10%. Nous y voyons un réel effort en direction notamment des familles en difficulté de notre commune.

Mais quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre lors du conseil municipal du 24 mai que la baisse des tarifs, pourtant votée au budget 2013, ne s'appliquerait pour le centre des loisirs qu'au 8 juillet et pour les autres services (restauration scolaire, garderies et études) qu'à la rentrée de septembre, soit pour ces derniers une baisse sur trois mois seulement dans l'année 2013!

Si cela ne se refuse pas, nous sommes loin de la promesse faite puisqu'aucun rattrapage n'est prévu sous quelle que forme que ce soit. Nous n'étions pas dupes de la manœuvre électorale que représentait cette annonce, nous en avons malheureusement la confirmation: le cadeau fiscal fait aux Coignériens sera bien mince pour l'année 2013.

Si la même équipe gagne les élections en mars 2014, il ne lui restera plus qu'à augmenter les impôts lors du vote du prochain budget et le tour sera joué!

▣ Coignières Pour Tous.

C'EST LE PRINTEMPS ! LE GR11 CHANGE DE COULEUR ET DE RELIEF !

À l'entrée du bois, avant le passage canadien, vous pourrez découvrir que des arbres fruitiers ont été plantés le long du chemin. Les ornières profondes et boueuses ont, elles, disparues sous un tapis vert. Les premiers travaux ont d'ailleurs commencé et se poursuivent jusque dans la partie la plus pentue du chemin. Ouf !

La mairie de Coignières a enfin répondu favorablement aux solutions proposées par « le propriétaire riverain du GR11 ». Avec un peu de relais, certains messages finissent par passer, même auprès de ceux qui ne veulent pas les entendre... Bonne balade !

✚ **Marc Montardier.**



● JE SOUTIENS COIGNIÈRES POUR TOUS ●

J'apporte mon soutien financier à l'association **Coignières Pour Tous**.

Nom: Prénom: Téléphone:

Adresse:

Montant de ma participation: €

J'établis un chèque à l'ordre de **Coignières Pour Tous** et je le fais parvenir à l'adresse de l'association:

Coignières Pour Tous - 32, allée des Bourreliers - 78310 Coignières

J'accepte que mon nom apparaisse sur la liste établie par le comité de soutien: Oui Non

**Vous souhaitez réagir à nos articles ? Communiquer avec nous, nous rejoindre ?
Vous pouvez nous retrouver sur notre blog:**

www.coignierespourtous.net